

L'InfoGY

Novembre 2012 COMMUNE DE GY



ESCALADE DES ECOLES DE GY ET PRESINGE

**MARDI 11 DECEMBRE 2012
19 HEURES A GY**

CONTACTS:

- Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY
 - Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65
 - Courriel:
info@mairie-gy.ch
 - Site:
www.mairie-gy.ch
 - Ouverture au public:
lundi et mardi
08h30 à 11h00
jeudi
16h00 à 19h00
- ou sur rendez-vous

Toute la population est invitée à fêter l'Escalade de nos écoles selon le programme suivant:

- 19h00 Rassemblement des enfants des deux communes sur la place Gyvi et cortège costumé à travers le village jusqu'à l'école.
- 19h15 Dans le préau de l'école de Gy, traditionnelle soupe aux légumes confectionnée par les élèves et les enseignantes, pain, fromage. Vin chaud de l'Association des Parents d'Elèves.
- 19h45 Bris de la Marmite de l'Escalade offerte par les Mairies

VENEZ NOMBREUX !

Association « UN ENFANT - UN CADEAU »

Spectacle en faveur des enfants défavorisés de la région genevoise:

GAËTAN
en concert

Mercredi
28 nov. 2012
à 14h30

Salle des Fêtes
de Thônex

Entrée:
Un cadeau neuf
et non emballé.



Ouverture de la place de jeux et Spectacle de marionnettes

La nouvelle place de jeux pourra être utilisée dès fin novembre par les enfants.

Afin de marquer l'ouverture de cet espace et le début de la période de l'Avent de manière mémorable pour les plus jeunes de nos concitoyens, la mairie de Gy a le plaisir d'offrir aux enfants le dernier **spectacle de marionnettes** de la compagnie Farfelune :

LA GRIPPE DU PÈRE NOËL

Cette unique représentation aura lieu

**le dimanche 2 décembre à
16h.
à la salle Gyvi.**

Entrée libre pour tous les enfants et familles domiciliées à Gy ainsi qu'aux enfants et familles des enfants fréquentant les écoles de Gy et Presinge

Billets d'entrée à retirer au secrétariats des mairies de Gy et Presinge et au tearoom L'Arrêt d'Bus.

Villa « Bonjour »

Nous vous informons que l'appartement de 7 pièces avec jardin, situé dans la villa Bonjour au chemin de l'Égalité 7, est actuellement disponible à la location.

Tous les renseignements peuvent être pris auprès de la Régie du Rhône.

Tél. 058 219 04 04

Site internet <http://www.regierhone.ch>



Agenda:

- 25.11. Votation populaire
- 27.11. Décorations et de Noël au
- 04.12. marché gytan
- 01.12. Fleur de Trèfle Journée spéciale Avent
- 02.12.. Spectacle de marionnettes offert aux enfants de Gy
- 09.12. Change-ment d'horaires des TPG
- 11.12. Escalade des écoles à Gy
- 20.12. Fête communale de Noël à Gy

Marché gytan

Les mardis
27 novembre
et
4 décembre

Stand de
décorations de
Noël réalisées
par deux
Gytanes
Vin chaud et thé
de Noël offerts



Info travaux

- * Les travaux d'installation du gaz sont terminés pour fin novembre comme annoncé. L'aboutissement de ce projet permet au Conseil municipal de mener la réflexion pour la remise en état de la rue centrale de notre village. D'une part en raison de la forte dégradation du revêtement bitumineux et, d'autre part, afin d'en améliorer les cheminements et la sécurité, notamment aux abords de l'école.
- * Les travaux d'agrandissement d'un bureau dans la mairie sont également clos fin novembre.
- * A la suite d'un acte probablement involontaire, mais dont le responsable a omis de s'annoncer à la mairie, un poteau d'incendie a été arraché en bordure de la route de Bellebouche durant le mois d'octobre. Celui-ci a été remplacé. Coût pour la collectivité communale : plus de Fr. 8'000.- !!



* La commune de Gy a procédé à l'installation de divers arbustes sur la parcelle située en bordure du cimetière. L'objectif de cette réalisation est double, d'une part une volonté de compléter l'arborisation aux alentours du cimetière suite à l'acquisition ces dernières années de deux parcelles dans ce secteur par la commune de Gy et, d'autre part, réduire l'impact visuel de la rampe d'accès au parking souterrain des bâtiments « 4 épis ». Les arbustes installés sont des sureaux noirs et des laurèlles du Portu-

Candélabre solaire

La commune de Gy a testé un nouveau type de candélabre fonctionnant 100% à l'énergie solaire durant le mois de novembre, celui-ci était installé sur le terrain Gyvi.

Le résultat de ce test s'avère convainquant, si ce n'est l'aspect esthétique de cet aménagement jugé très moderne. Ce type de candélabre qui ne nécessite aucun raccordement au réseau et donc d'aucune consommation liée, fabriqué en Europe et d'un coefficient d'éclairage suffisant, marque assurément un tournant dans les nouveaux aménagements d'éclairage public qui seront mis en place sur notre territoire.



Quand il neige, le déblayage des trottoirs....

...est de votre responsabilité!

La voirie dégage en priorité les passages piétons, les arrêts TPG, les écoulements d'eau, les zones à risque.

Extrait de la loi cantonale F3 15.04, chap 2, art. 22:

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible.

Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcade, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Le 9 décembre, nouvel horaire des TPG

Dès le 9 décembre 2012, des améliorations sont apportées sur le réseau des transports publics de Genève et alentours. Les modifications concernent non seulement le réseau tpg, mais aussi celui des CFF, des TPN et des TAC.

Pour le bus A, presque tous les départs subissent un changement de quelques minutes.

Autre modification notable est la suppression du trajet combiné A/33 du dernier bus au départ de Rive. En effet, dès le 9 décembre, le bus A de 23h46 effectuera son itinéraire normal jusqu'à Gy-Eglise.

La mairie vous fera parvenir prochainement un horaire de poche pour les lignes A, G et le Noctambus NP.

Dans l'intervalle, il est possible de télécharger tous les nouveaux horaires sur:

www.tpg.ch

Provisoirement, le secrétariat de la mairie pourra vous fournir une version papier des horaires du bus A.

